



Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale
1510 Moudon
www.moudon.ch

Municipalité
T 021 905 88 88
F 021 905 88 89
greffe@moudon.ch

A l'attention du personnel et des parents d'élèves
de l'EPMLE et L'ESMLE - site scolaire de
l'Ochette

Réf. 350.04, 350.05 Al/jb/lb

Moudon, le 10 février 2026

Site de l'Ochette, travaux de désamiantage dans les bâtiments scolaires

Madame, Monsieur,

La Municipalité souhaite, par la présente, informer le personnel et les parents d'élèves des travaux de désamiantage qui seront réalisés dans certains bâtiments scolaires. Cette communication a pour seul objectif de transmettre une information et de répondre par avance aux éventuelles questions que ces travaux pourraient susciter.

Lors de sa séance du 3 février 2026, le Conseil communal de Moudon a accepté un préavis concernant des travaux de désamiantage dans les collèges de la Charmille, du Montillier et de l'ancienne Ochette.

Ces travaux consistent principalement à remplacer certains plafonds dans des salles de classe du collège de la Charmille ainsi que dans un corridor de l'ancienne Ochette. Ils seront réalisés pendant les vacances scolaires, soit du 3 au 19 avril 2026 (vacances de printemps) et du 27 juin au 16 août 2026 (vacances d'été), afin de limiter toute incidence sur les activités scolaires.

Les enseignant·e·s concerné·e·s recevront prochainement des informations plus précises sur le déroulement des travaux. La Municipalité souhaite toutefois rassurer les parents et le personnel : **la santé des enfants et des adultes n'a jamais été et n'est pas en danger.**

L'amiante est incorporée dans la masse des plaques du plafond et ne se disperse pas dans l'air. La dernière expertise effectuée par une entreprise spécialisée le 12 janvier 2026 a abouti à la conclusion suivante : La concentration en fibres d'amiante respirables mesurée dans l'air est inférieure à la valeur limite pour le public (1000 FAR/m³). Aucune fibre amiante n'a été détectée dans les filtres analysés. En l'état, aucune restriction d'accès au local n'est à prévoir. (Extrait du rapport du 13.01.2026 / entreprise Lamy Expertise).

En restant à votre disposition pour toute information complémentaire, la Municipalité vous présente, Madame, Monsieur, ses salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique :

Le secrétaire :

C. PICO

A. IMERI

Copie pour information à :

- M. Roger MULLER, municipal bâtiments, culture et cultes, r.muller@moudon.ch, 078/231.00.37
- Mme Linda PERRET, cheffe de secteur du service des bâtiments
- M. Felice FLAVIANO, responsable technique des bâtiments scolaires